

Entreprendre pour une agriculture et une alimentation durables en Afrique : Le Prix Jeunes Espoirs

24 février 2025, de 15h00 à 17h00

Salle ASIE (520) entre les niveaux 1 et 2 – Pavillon 5 du Salon International de l'agriculture de Paris

Depuis trois ans, le Prix Jeunes Espoirs répond à deux objectifs communs au Groupe Interacadémique pour le Développement (GID), au Fonds Pierre Castel et à l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro (ESA) : soutenir la jeunesse agri-entrepreneuriale africaine et contribuer au développement de systèmes alimentaires durables en Afrique. Il s'appuie sur la complémentarité des secteurs public et privé pour apporter une réponse aux défis inhérents à l'entrepreneuriat et à la durabilité des systèmes alimentaires sur le territoire africain.

Le Prix récompense chaque année un jeune entrepreneur de chacun des six pays d'Afrique suivants : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République Démocratique du Congo. Chaque lauréat bénéficie de deux semaines de formation entrepreneuriale à l'ESA, d'un accompagnement personnalisé par un académicien du GID et d'un coup de pouce financier. Ce sont les résultats encourageants et prometteurs de ce Prix qui seront détaillés lors de cette conférence.

Programme :

Modérateur : Hala El Solh, Secrétaire générale du GID.

15h00

Introduction et origine du Prix

- Jacques Brulhet, Vice-président du GID et Président honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

Présentation du Prix

- Contribution du Fonds Pierre Castel, Pierre de Gaetan Njikam, Directeur général du FPC.
- Implication du GID, Michèle Gendreau-Massaloux, Vice-présidente du GID.
- Formation dispensée à l'ESA, Marie de Lattre-Gasquet, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Présentation illustrée et témoignages des lauréats depuis 2022

Animation : Line-Andrée Zamblé, chargée de missions pour le FPC.

Témoignages et retours d'expérience d'accompagnateurs

- Jean-François Hug et Pierre Del Porto, membres de l'Académie d'agriculture de France.

Questions de la salle

Conclusion et suites

- Pierre de Gaetan Njikam, Directeur général du FPC.

Cocktail convivial

Inscription préalable obligatoire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSes0ipCFh28K_c0NpCv1dwOqxAwPH3jVumpHZcjBh1fE3WE6w/viewform?usp=dialog